

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARAQUET TENUE LE JEUDI 5 MARS 2015 À 12 h À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard et les membres : Yves Roy, Marie-Soleil Landry, Louise Blanchard, Mario Vienneau et Rosaire Labrie

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Marc Duguay, directeur général, Julie Paulin, secrétaire municipale et Daniel Chiasson, ingénieur municipal

Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h 07.

2015-44

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en retirant les points 9. Lecture et adoption du procès-verbal, 10. Questions non réglées découlant de ce procès-verbal et 12. Correspondance reçue et envoyée du mois de janvier 2015. Adoptée

2015-45

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2015-46

Marge de crédit – Festival  
acadien – 100 000 \$

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'endosser jusqu'en décembre 2015 une marge de crédit de 100 000 \$ pour le Festival Acadien auprès de la Caisse populaire Acadie. Adoptée

2015-47

Demande d'autorisation  
d'emprunt – Fonds de  
fonctionnement  
administration générale –  
425 000 \$

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour emprunter une somme de 425 000 \$ pour une période de dix (10) ans, répartie comme suit :

Fonds de fonctionnement	
administration générale :	425 000 \$
TOTAL :	425 000 \$

Adoptée

2015-48

Demande d'autorisation  
d'emprunt – Fonds de  
fonctionnement eau et  
égout – 300 000 \$

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour emprunter une somme de 300 000 \$ pour une période de dix (10) ans, répartie comme suit :

Fonds de fonctionnement

Eau et égout : 300 000 \$

TOTAL : 300 000 \$

Adoptée

2015-49

Exposés des membres du  
conseil

Aucun exposé des membres du conseil

2015-50

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2015-51

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2015-52

Présentation et  
intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2015-53

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 12 h 23.



JEAN-GUY BLANCHARD, MAIRE SUPPLÉANT



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE